



Moulin à Vent Georges-Lévy Ernest-Renan

Compte-rendu de la permanence du 10 décembre 2019

Participants :

Président : M. Hamdiatou NDIAYE

Correspondant territoire : M. Laurent BOSETTI

Délégués :

BOUDOUKHA Nordine

GUIDONI Lucien

TAHIR Karim

CAVET Corinne

PERRE-THIVILLIER Josiane

URAN Henri

GADOUM Akli, excusé

PEYRE Noël

VILLARD Noëlle

Nombre d'habitants : 8

Compte-rendu de la discussion

Passage le Cervin

Le passage sous l'immeuble arrivant rue du Professeur Roux est un problème récurrent. Suite à des doléances transmises par plusieurs riverains et en particulier le conseil syndical du Cervin quant à des regroupements de personnes et des trafics de stupéfiants créant des nuisances, la municipalité envisage de fermer le passage. Les services de la ville consulteront le cadastre pour savoir à qui appartient précisément ce passage. En parallèle, les copropriétaires du Cervin font des démarches auprès de leur régie pour retrouver des informations sur l'historique de cette voie.

La municipalité a donné un accord de principe au vu du caractère urgent de la situation et le futur réaménagement de la place Ennemond Romand dont les travaux seront terminés en juin 2021 donne encore plus de légitimité à cette proposition.

Le but de cette fermeture c'est la sécurité de tous, car il est constaté que même la police ne peut intervenir comme elle le voudrait du fait des contrevenants qui fuient de tous côtés.

Une large concertation sera organisée avec les établissements scolaires du secteur : groupe scolaire Ernest Renan et collège Honoré de Balzac. Les habitants de la cité Mozart seront parties prenantes de cette réflexion et invités lors d'une prochaine réunion de quartier. Ce passage est très utilisé par les enfants qui se rendent à pied au groupe scolaire Ernest Renan. L'organisation d'un pédibus local pourrait être une solution.

La création de marquage au sol pour sécuriser les déplacements pourrait être envisagée.

Proposition pour la rentrée 2020 : création d'une commission de travail sur la fermeture de ce passage qui se réunira en dehors des réunions de quartier. C'est une priorité pour le mois de janvier 2020.

Espaces publics

- les feux piétons à l'angle des avenues Viviani et Pressensé sont tournés, et ne fonctionnent pas. Le signalement a été transmis depuis 6 mois
- Cette demande sera à nouveau relayée aux services de la Métropole dont les délais de traitement peuvent être longs. Le président du conseil de quartier exprime son inquiétude à ce sujet et redoute que le changement de mode de scrutin pour les prochaines élections métropolitaines renforce encore le sentiment d'éloignement des habitants par rapport à la Métropole

- une demande de poubelle supplémentaire dans le secteur de la piscine et du parc d'activité a été faite mais n'a toujours pas abouti. Même remarque sur les délais de traitement
- Il est demandé le démontage définitif de l'abribus du 35 à l'angle Renan et Pressensé.
- Trottoirs rue Georges Marrane : une plaque métallique sur laquelle est écrit Pont-à-Mousson devant l'entreprise Roche risque de s'effondrer
- Passage piéton Pressensé/Chêne Velin : il n'y a un passage piéton que sur la moitié de la chaussée ce qui est dangereux
- Des trous se sont formés rue Georges Levy sur le trottoir devant le parc d'activité probablement à cause des plaques téléphoniques qui se défont. Un signalement est à adresser à la Métropole
- D'autres trous dans la chaussée sont signalés rue Georges Levy à l'angle de la rue du Professeur Roux et au pied de France Pare-Brise
- La borne incendie rue Georges Marrane coule encore malgré plusieurs signalements
- Centre social Moulin à Vent : il serait souhaitable de revoir la signalétique du centre social qui est peu visible par la rue du professeur Roux. Il s'agit à la fois d'améliorer la signalétique du bâtiment et la signalétique directionnelle.
- L'éclairage de la bibliothèque Robert Desnos créerait des nuisances à la personne qui habite en face car la lumière donne dans son appartement
- Angle rues Francis de Pressensé et Georges Maranne : demande de mise en place d'un feu ou d'un stop pour ralentir le flux des véhicules. Cela a été évoqué lors de l'assemblée générale comme une solution éventuelle, la pose de nouveaux ralentisseurs étant techniquement impossible eu égard au gabarit de la voie. Les résultats des comptages des véhicules effectués récemment avenue de Pressensé est demandé.
- Point sur les travaux de la place Ennemond Romand :
 - Un habitant demande s'il sera possible d'organiser des vide-greniers sur la place et à quel endroit. Il demande des précisions sur le calendrier des travaux et sur les différents usages de la place. La directrice du cadre de vie participera à la prochaine permanence pour montrer des plans et apporter des précisions sur le chantier. Des éléments ont déjà été apportés lors de la dernière visite de territoire dédiée à ce sujet et sur le compte rendu de cette rencontre.
 - Au sujet des travaux, une habitante de la résidence Ennemond Romand signale que les travaux ont rendu l'accès au parking difficile voire impossible. De plus, elle indique que la largeur importante du trottoir et la réduction de la chaussée empêche presque de pouvoir accéder.
- Plan de circulation du quartier : ce sera le gros chantier de 2020 avec la mise en place d'une commission. Un comptage précis des véhicules a eu lieu depuis le lancement du nouveau tramway. Il serait souhaitable qu'ils soient communiqués aux délégués.

Sécurité

- Suite à l'incendie de voitures rue Georges Marrane, il y a encore 2 voitures ventouses, une Ford bleue et une Citroën grise à l'angle Pressensé. Un signalement a été transmis directement à la DUPS. Les délégués demandent à la Métropole un nouveau nettoyage de cette rue suite à l'incendie qui l'a beaucoup dégradée.
- Une déléguée signale que des poids lourds s'engagent régulièrement rue Pierre Brossolette. Ils font marche arrière car ils ne peuvent plus avancer. Il faudrait arriver à comprendre pourquoi les poids lourds circulent dans cette rue.

Espaces verts

- Une demande de taille de haies rue Honoré de Balzac avait été faite et un rappel avait été adressé par la Ville. Or il semble que les 2 maisons concernées sont abandonnées.

Hygiène et santé publique :

Des habitants évoquent une odeur de pain grillé rue Honoré de Balzac au moins 2 fois par semaine surtout le matin pendant au moins 2 ou 3 heures. Ils souhaiteraient savoir d'où vient cette odeur.

Urbanisme

Garagiste rue Georges Levy : les délégués demandent à nouveau qu'une vérification soit faite auprès du service urbanisme car il semblerait que l'activité de cette enseigne a changé. Les habitants déplorent des nuisances régulières et en particulier du stationnement anarchique. Une déclaration préalable de travaux date de 2016. Or depuis une palissade a été mise en place et il semblerait qu'un café/bar a ouvert. La déclaration concernait au départ la transformation des ateliers en habitation. La ville indique qu'il y a des passages de la police municipale réguliers et une investigation sera faite quant à l'activité précise. Concernant la mise en fourrière, il arrive que devant des demandes croissantes de mises en fourrière un engorgement se crée ne permettant pas d'accueillir de nouveaux véhicules.

Suivi dossier suite travaux chauffage urbain

- Un habitant a porté plainte pour dégradation de son carrelage suite aux vibrations faites par les travaux du chauffage urbain. Il lui est conseillé de contacter le médiateur de la République suite à la réponse négative qu'il a reçue de la voie judiciaire.

Clic

Une déléguée indique avoir fait un signalement via le Clic et se dit déçue du délai de traitement

Fonctionnement Webquartier

Une déléguée indique ne plus recevoir de tous des alertes via Webquartier ; Le pôle conseils de quartier procédera à une vérification

Finances locales :

Un habitant demande où se renseigner sur la valeur cadastrale de son bien.

Confirmation de la prochaine permanence

Mardi 14 janvier 2020 à 18h00

Salle Ernest Renan

44 rue Ernest Renan